



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 Juin 2024

---

PRESENTS : MM. Bruno AYCARD, Monsieur Roger ANOT, Marie-Martine XICLUNA, Jean-Luc VITRANT, Sylviane BOURBAO, René MORETTI, Christian TURCHESCHI, Guy FARCE, Maryse PERRIN, Chantal SILVA, Olivier GARRIGUES, Fabien FRECH, Thierry TEISSEIRE, Christelle MINETTO-MALABRY, Amélie VOISIN et Jean-Baptiste LEDOUX

ABSENTS/EXCUSES : Marie-Claude FAUVRE (a donné procuration à Chantal SILVA), Magali REYNIER, Aurore OVION

---

A 19h00, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Après avoir salué l'ensemble des membres présents du conseil municipal et une fois l'appel des participants terminé, Monsieur le Maire demande aux membres présents s'ils ont des remarques à formuler concernant le compte rendu du conseil municipal précédent. Puis il déclare la séance ouverte pour débattre des sujets prévus à l'ordre du jour.

Préalablement, en application de l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Jean-Baptiste LEDOUX a été choisi comme secrétaire de séance.

Monsieur Bruno AYCARD rappelle l'ordre du jour de ce conseil :

I – Autorisation de signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la CCVG et la commune pour les travaux de la rue des Bastides

II – Demande de subvention au titre de l'aide aux communes (Axe 2) pour la réalisation des travaux de la rue des Bastides

III – Demande de subvention au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour l'acquisition d'ordinateur pour l'école des Tanneries

IV – Demande de subvention au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour l'acquisition d'outillage pour les services techniques

V – Adoption des tarifs pour la participation familiale du séjour en Corse organisé pour les jeunes du Relais Ado

VI – Fixation du tarif 2024 de la Redevance d'Occupation du Domaine Public du réseau de transport et distribution d'électricité

VII – Dénomination d'une voirie

VIII – Adoption des décisions municipales

IX – Questions diverses

**I – Autorisation de signature d’une convention de délégation de maîtrise d’ouvrage entre la CCVG et la commune pour les travaux de la rue des Bastides**

L’opération de travaux prévue dans la rue des Bastides va permettre de remplacer les canalisations d’adduction d’eau et d’assainissement en raison de leur vétusté. Toutefois, il s’agit d’une compétence de la CCVG, mais afin de faciliter la conduite du chantier et de réduire le nombre de prestataires ainsi que les coûts de maîtrise d’œuvre, il a été décidé que la commune piloterait tous les travaux, qui seront par la suite refacturés à la CCVG. La présente convention fixe les conditions d’exécution de ces travaux et leur financement (42 000 € pour l’eau et 12 000 € pour l’assainissement).

Approbation à l’unanimité.

**II – Demande de subvention au titre de l’aide aux communes (Axe 2) pour la réalisation des travaux de la rue des Bastides**

Afin de faciliter la réalisation des travaux de voirie pour la réhabilitation de la rue des Bastides, dont le montant estimatif s’élève à 169 759,00 €HT (hors eau et assainissement), la commune va déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental. Le montant sollicité est de 98 674,00 € (50,70% du montant du total).

<b><u>DEPENSES</u></b>		<b><u>RECETTES</u></b>	
Travaux :	169.759,00 €	Conseil Départemental (50,70%)	98.674,00 €
Maîtrise d’œuvre :	23.105,00 €	CCVG (24,65%)	48.000,00 €
Amiante	1.900,00 €	Autofinancement (24,65%)	48.000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>194.764,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>194.764,00 €</b>

Approbation à l’unanimité.

**III – Demande de subvention au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour l’acquisition d’ordinateurs pour l’école des Tanneries**

La commune souhaite faire l’acquisition de 4 ordinateurs pour remplacer ceux de l’école en raison de leur vétusté. Le montant de l’acquisition se chiffre à 4 268,77 € HT. Il est proposé de solliciter l’aide du Département au titre du Fonds d’Initiative Cantonale à hauteur de 80%, c’est-à-dire 3 415 €.

<b><u>DEPENSES</u></b>		<b><u>RECETTES</u></b>	
Acquisition :	4.268,77 €	Conseil Départemental (80%)	3.415,00 €
		Autofinancement (20%)	853,77 €
<b>TOTAL</b>	<b>4.268,77 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4.268,77 €</b>

Approbation à l’unanimité.

#### **IV – Demande de subvention au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour l'acquisition d'outillage pour les services techniques**

La commune souhaite faire l'acquisition de divers équipements d'outillage pour les services techniques afin de remplacer les plus vétuste. Le montant de l'acquisition se chiffre à 3 513 € HT. Il est proposé de solliciter l'aide du Département au titre du Fonds d'Initiative Cantonale à hauteur de 80%, c'est-à-dire 2 810 €.

<b><u>DEPENSES</u></b>		<b><u>RECETTES</u></b>	
Acquisition :	3.513,00 €	Conseil Départemental (80%)	2.810,00 €
		Autofinancement (20%)	703,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3.513,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3.513,00 €</b>

Approbation à l'unanimité.

#### **V – Adoption des tarifs pour la participation familiale du séjour en Corse organisé pour les jeunes du Relais Ado**

Le Relais Ado organise pour l'été 2024 une semaine de stage découverte en Corse du 22 au 28 juillet. Les familles qui souhaitent faire participer leur enfant sont tenues de verser une participation pour aider à l'aide au financement de ce séjour. Les montants proposés sont les suivants :

Quotient Familial < 800 = 336 €

Quotient Familial > 800 = 378 €

Approbation à l'unanimité.

#### **VI – Fixation du tarif 2024 de la Redevance d'Occupation du Domaine Public du réseau de transport et distribution d'électricité**

La commune perçoit chaque année de la part d'ENEDIS une Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les ouvrages de transport et de distribution d'électricité dont le montant est actualisé annuellement. Pour 2024, ce montant est arrêté à 365 €.

Approbation à l'unanimité.

#### **VII – Dénomination d'une voirie**

La commune doit attribuer des noms à ses rues afin de faciliter l'orientation et d'améliorer la gestion des services publics. À cet effet, il est proposé de nommer "Chemin du Camp" le tronçon de route reliant le parking du tennis au stade de football. Cette nomination permettra non seulement de simplifier les indications pour les résidents et les visiteurs, mais également de rendre plus efficace la prestation de services tels que la livraison et les interventions d'urgence.

Approbation à l'unanimité.

#### **VIII – Adoption des décisions municipales**

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions par le Maire dans le cadre de ses délégations prévues à l'article L2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités territoriales).

## IX - Questions diverses :

Le Maire salue l'initiative des membres de la commission extra-municipale du Patrimoine pour l'installation d'un banc pittoresque ainsi qu'un tableau décoratif sur la place Peiresc.

Le Maire se réjouit du franc succès de la journée dédiée à la fête du PNR qui s'est déroulée la veille. Les animations proposées ont beaucoup plu au public (ateliers, conférences, visites, ...). Plus de 1000 personnes sont venues participer à cette journée.

Il rappelle également que le vendredi précédent s'est tenue l'inauguration du Relais Ado en présence de nos partenaires institutionnels qui ont aidé à la réussite du projet.

Concernant les travaux, ceux débutés sur la RD554 devraient durer au maximum 6 semaines. Le but est de réaliser un terre-plein central afin d'empêcher les dépassements sauvages. Par ailleurs, les travaux de la CCVG à Ferrantu devraient être terminés le 30 juillet. Quant aux travaux de réhabilitation de la rue des Bastides, ils devraient débuter fin septembre.

La cérémonie patriotique qui commémore l'appel du 18 juin, se tiendra à 18h00 devant la mairie. Il rappelle également les dates des prochaines élections législatives.

Mme BOURBAO Sylviane prend la parole pour indiquer que l'initiative du Plan Prévention Noyade se déroule actuellement au camping des Tomasses et que c'est une réussite. Elle indique aussi que la date du 6 septembre a été retenue pour le Forum des Associations dans le Parc Peiresc.

M. FARCE Guy rappelle que le mercredi 19 juin se tiendra l'animation « Terre de Jeux » à la CCVG, comme chaque année. Environ 200 enfants de la vallée du Gapeau sont invités à venir découvrir une vingtaine de sports, du matin au soir.

L'ordre du jour ainsi que les questions diverses étant épuisés, Monsieur le maire lève la séance à 19h30.

---



The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Belgentier. The stamp contains the text 'MAIRE DE BELGENTIER' at the top and 'MARI' at the bottom, with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Guy Farce'.